

ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY
SECRETARIAT
P. O. Box 3243



ADDIS ABABA

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE
SECRETARIAT
B. P. 3243

CONSEIL DES MINISTRES

Seizième session ordinaire

Addis-Abéba. Février/Mars 1971

CM/364

ETAT ACTUEL DU FONDS DE ROULEMENT



SITUATION DU FONDS DE ROULEMENT

Le Conseil des Ministres, lors de sa quatorzième session ordinaire qui s'était tenue du 24 février au 6 mars 1970 avait décidé que la contribution de l'OUA au fonds de retraite du personnel au 31 mai 1971 qui s'élève à 251.319,44 \$ US. soit prélevée sur le fonds de roulement.

2. Le Secrétariat a appliqué les directives du Conseil des Ministres et le fonds de roulement s'élève actuellement à 238.191,26 \$ US. alors que son plafond est de 500.000 \$ US.

3. Le Secrétariat recommande au Comité consultatif pour les questions budgétaires et financières de porter le fonds de roulement à son plafond de 500.000 \$ US., en insérant comme chapitre du budget régulier pour l'exercice 1971/1972 le déficit de 261.808,74 \$ US.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1971-02

Level of the Working Capital Fund

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7568>

Downloaded from African Union Common Repository